

LETTRE n° 21 Rentrée du 22/06/2020 – Dernière ligne droite !

Bonjour à tous,

Au vu du dernier protocole sanitaire qui s'impose pour la rentrée du 22 juin prochain, voici les dernières préconisations ministérielles :

1 - Nouvelles règles de distanciation physique

La règle indicative de surface par élève ne s'applique plus dans les locaux comme à l'extérieur.

A l'école élémentaire, une distanciation physique d'au moins 1 mètre est à observer **quand elle est matériellement possible** dans les espaces clos (salle de classe, BCD...), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre les élèves d'une même classe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est encouragée.

Si le contexte ne permet pas d'organiser la distanciation d'un mètre, ce qui peut être le cas dans notre école, celle-ci doit être la plus grande possible entre les élèves.

2 - L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence.

Le lavage des mains : A l'eau et au savon, il durera 30 secondes et sera suivi d'un séchage soigneux.

Il sera réalisé à minima :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant et après chaque repas
- après chaque récréation
- après être allé aux toilettes
- en fin de journée, avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le port du masque : il est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation physique d'au moins un mètre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enseignants lorsqu'ils font cours et qu'ils sont à une distance d'au moins un mètre.

Pour les élèves :

-En école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé, mais possible si vous le souhaitez.

3 - La limitation du brassage des élèves

Le déroulement de la journée (activités scolaires et récréations) sera organisé de façon à limiter les croisements entre élèves de classes différentes.

L'arrivée à l'école et le départ des élèves se fera comme suit :

Élémentaire :

1/ Pour **les classes de CPA, CPB, CE1B, CE2B et CE2C** - Entrées : **8h20** et **13h35 à 13h45** / Sorties : 11h30 et 16h45 - **entrée et sortie par le portail marron** (parking enseignant – extrémité du parc des roses sur le devant de l'école).

2/ Pour **les classes de CPC, CP/CE1, CE1A, CE2 A et UPE2A** : Entrées **8h30** et de **13h35-13h45** / Sorties 11h30 et 16h45 **entrée et sortie par le portail marron** (parking enseignant – extrémité du parc des roses sur le devant de l'école).

3/ Pour **les classes de CM1A, CM2A, CM2B** Entrées : **8h20** et de **13h35- 13h45** / Sorties : 11h30 et 16h45 **entrée et sortie par l'entrée principale grand portail jaune**

4/Pour **les classes de CM1B, CM1C, CM1/CM2** Entrées : **8h30** et de **13h35 à 13h45** / Sorties : 11h30 et 16h45- **entrée et sortie par l'entrée principale grand portail jaune**

4 - Parents

- Merci de respecter la distanciation physique (marquage au sol) et le sens de circulation quand il y en a. Si vous devez rentrer dans l'école merci de porter un masque et d'utiliser le gel hydro alcoolique qui est à votre disposition aux entrées de chaque école.

- Merci de respecter les horaires. C'est indispensable !
- La surveillance journalière de la température de votre enfant est toujours à l'ordre du jour avant le départ à l'école.
- Merci de signaler tout changement de numéro de téléphone et de rester joignable en permanence.
- Merci de faire un rappel des gestes barrière auprès de votre enfant.

Dans le respect de ces nouvelles mesures, **votre enfant pourra être accueilli à temps plein sur le temps scolaire**. Je vous invite à finaliser les inscriptions pour le restaurant scolaire et le périscolaire avec les services de la ville de Vénissieux.

Mme Valérie DAUBARGUES et son équipe enseignante.